

**WASQUEHAL**  
**UN TAMPONNEMENT**  
**SUR LE BOULEVARD DE ROUBAIX**  
Mardi soir, vers 8 heures, un accident par lequel un matériel s'est produit sur le Boulevard de Lille à Roubaix, au lieu dit « Le Pavé de Lille », au tamponnement du Boulevard et de la rue Jean Bart.  
L'automobile appartenant à M. Jacob, habitant à Wasquehal, rue Lacroix et dans laquelle avaient pris place des personnes dont M. Jacob et son chauffeur, venant de Lille, se dirigeait vers le Boulevard. L'auto voulait à allure modérée, 40 km, à l'heure au maximum, en sens inverse un camion chargé de bois charbonnés en face de la maison coopérative de « La Sèche » qui se trouvait sur le Boulevard de Lille. Le camion, qui se dirigeait vers le Boulevard de Lille, a été tamponné par l'auto de M. Jacob et le tamponnement fut inévitable. Par bonheur, personne ne fut blessé et on est à constater que des dégâts matériels de part et d'autre.  
Les gendarmes de Roubaix prévenus téléphoniquement descendirent sur les lieux et ouvrirent une enquête en vue d'établir les responsabilités.

**TOURCOING**  
**BUREAUX** : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville  
— Téléphone 9-85 —

**AU CONSEIL MUNICIPAL**  
Le Conseil municipal s'est réuni mardi à 18 heures à l'Hôtel de Ville, en séance ordinaire sous la présidence de M. le docteur Ercan, scrutateur.  
Trois-trois conseillers étaient présents. M. Pierre Castelain est nommé secrétaire de séance.  
M. Gombert, secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté après réserves faites par l'auto sur le fonctionnement de l'École de Complément.  
**Condition publique. Tarif du mesurage public. Révision.** — Le tarif du mesurage public installé dans les bâtiments de la condition publique, fixe jusqu'à présent étant maintenant tellement insuffisant et ne couvrant pas les dépenses nécessaires pour le fonctionnement de ce service, à la demande du Maire, le Conseil homologue le nouveau tarif qui sera de 6 fr. 50 au lieu de 6 fr. 30 pour le mesurage de 0 fr. 60 par colis mesurant au delà de 150 mètres et de 120 qu'il en sera fait application dès son approbation par l'autorité supérieure.  
**Collège de jeunes filles. Relèvement du tarif de pensions.** — La hausse consistant des produits alimentaires et d'entretien, du complément, du tarif des salaires du personnel domestique, le coût de la vie à Tourcoing ne permet pas de maintenir la condition de l'Internat municipal annexé au Collège de jeunes filles, sans un gros déficit qui grèverait lourdement les finances de la Ville.  
Le maire propose de porter la pension des élèves internes à 1200 francs pour l'année scolaire, la demi-pension à 800 francs.  
Révisé des professeurs : Pension 170 fr. par mois, demi-pension 100 fr., journées de 10 fr. par semaine, 4 fr. 25 par jour ou 20 fr. par semaine.  
L'Assemblée homologue les nouveaux tarifs de l'Internat du Collège et décide que leur application sera faite à compter du 1er septembre 1925. Les élèves internes en vue pour le relèvement des frais d'entretien par le décret du 15 novembre 1925.

**Cours de français.** — M. le Maire fait connaître que M. le Ministre de l'Instruction publique a autorisé la création d'un cours de deux heures supplémentaires de français en classe de 6<sup>e</sup> au Collège de jeunes filles sous réserve de l'assentiment du Conseil municipal. Le Maire propose de donner un crédit de 1000 francs pour l'achat de matériel et de la création de ce cours, lequel sera financé par la Ville.  
**Assistance aux vieillards.** — Pour l'assentiment du Conseil municipal, le Maire propose de porter la pension des vieillards de 1200 francs à 1300 francs.  
**Assistance aux vieillards.** — Pour l'assentiment du Conseil municipal, le Maire propose de porter la pension des vieillards de 1200 francs à 1300 francs.  
**Assistance aux vieillards.** — Pour l'assentiment du Conseil municipal, le Maire propose de porter la pension des vieillards de 1200 francs à 1300 francs.

**RAMONEURS**  
**DE BONS RAMONEURS, BATTERS DE CHAUDIERES** sont demandés chez LEZY, 103, rue de Roubaix, à TOURCOING.

**SOCIÉTÉ DES MÉDAILLES DU TRAVAIL**  
L'Association des médaillés du travail s'est réunie dimanche 27, au sein siège rue du Château de Valenciennes à Paris.  
Après lecture du procès-verbal de la dernière réunion et le paiement des cotisations, le secrétaire M. Haquette présente la situation financière de la Société qui accuse un excédent de 6000 francs.  
Il est heureux d'annoncer que la commission a décidé de porter à 200 fr. à partir de janvier prochain le montant des cotisations des médaillés. L'importance de la tombola tirée à chaque réunion sera également augmentée. Il invite les sociétaires à lui signaler les camarades médaillés qu'il leur serait agréable de voir être admis à la Société pour leur cotisation.  
Le secrétaire rappelle les noms des sociétaires d'admission pendant l'année et adresse à leurs familles le sympathique souvenir de la Société.  
Un vif chaleureux est chanté au Président et à la Commission. Une magnifique tombola termine cette belle réunion.  
M. Haquette, 103, rue de la Croix-Rouge, se tient à la disposition des nouveaux membres qui désireraient se faire inscrire.

**STATISTIQUE AGRICOLE CANTONALE**  
Nous relevons les chiffres ci-après qui nous ont paru intéresser nos lecteurs.  
La production moyenne par hectare pour le blé est de 25 quintaux ; paille : 25, 24, 23, 22, 21, 20, 19, 18, 17, 16, 15, 14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1, 0.  
Le rendement de blé est de 25 quintaux ; paille de seigle, 40 quintaux ; betteraves à sucre, 300 quintaux ; betteraves fourragères, 350 quintaux ; betteraves à distiller, 300 quintaux.  
Le rendement de blé est assez bonne, la qualité moyenne : la récolte d'avoine est bonne, la qualité bonne. Pour le seigle, le rendement est bon, la qualité bonne.  
Pour le lin, le rendement bon, qualité bonne. La récolte de la pomme de terre est assez bonne, la qualité moyenne, mais le rendement est inférieur à la normale.  
Betteraves, bonne récolte, paille et rendement bons.

**VOIES URINAIRES**  
**MALADIES DES FEMMES**  
Dr CREPIN, de la Faculté de Médecine de Paris  
Rue du Molinet, 89 bis, LILLE  
de 2 heures à 5 heures et sur rendez-vous

**COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES AVEC PARIS**  
Le public est informé que les deux autres circuits téléphoniques Paris-Tourcoing ont été mis en service le 16 décembre.  
C'est le complément des quatre circuits téléphoniques directs avec Paris qui a fait l'objet de l'annonce de l'Etat de 2.100.000 fr. par la Chambre de Commerce de Tourcoing.

**A LABATTOIR**  
Du 21 au 27 décembre courant, il a été abattu 120 porcs, 52 porcs, 34 porcs, 47 vaches et génisses, 69 veaux gras, 1 porc veau, 27 moutons, 163 porcs, 10 chevaux.  
Quantités déclarées en kilogrammes : Pour la

ville, 56.356 ; pour l'extérieur, 19.822 ; viande de cheval, 3261.  
Prix moyen de la viande par entier et demi : Gros détail 8,25 à 9,50 le kilogramme ; veaux gros, 10,00 le kilogramme ; moutons, 10,50 à 12,50 le kilogramme ; porcs, 12 fr.  
Viande frigorifiée : Pour la ville, 3.115 kilogrammes ; pour l'extérieur, 220 kilogrammes.  
Le service de la viande a saisi 4 kilogrammes de viande reconnue impropre à la consommation.

**CERCLE SYMPHONIQUE DU FLOCON**  
Aujourd'hui et mercredi prochain 6 janvier, pas de répétitions.

**ÉTAT CIVIL**  
Naissances. — José Vandendriessche, rue Beau Laurier, 8. — Louis Tagnon, rue Auber, 62.  
Publications. — Paul Caselain, mécanicien et Laure Nollet, doubleuses. — Lucien Favorel, représentant et Léonine Allard, employée.  
Michele Lessienne, négociant en laines et Lucie Thierghien, s.p.  
Décès. — Honoré Graysperdt, 68 ans, rue des Grilles, 45. — Paul Flaye, 6 ans, Boulevard de l'Égalité, 148. — Pauline Vellor, 16 ans, rue du Bois, 111. — Urbain Levers, 9 mois, rue La Rochefoucauld, 7.

**MEUBLES**  
**LITS FER, COUVRE - MATELAS KAPOK**  
**C. JANSSENS-DETOMBE**  
10, Rue de la Rochelle (près Eglise St-Croix) - TOURCOING - 10244

**RONCO**  
**AUTO CONTRE AUTO.** — Dans la journée de lundi dernier, une auto-camion descendant de la rue de la Rochelle, vers la rue de Valenciennes, a heurté une automobile de luxe, conduite par M. Labelle, rentier, Boulevard Carnot, à Lille, qui montait la rue Pasteur, venant au Visage.  
Les deux autos ont été renversées à l'angle de ses rues, le camion se jeta sur le mur de coin de l'estaminet Ramis ; causant quelques dégâts à l'immeuble.  
Il n'y a eu ni blessés ni accident de personnes. Dégâts matériels aux deux voitures.  
Une enquête est ouverte par M. Larroy, commissaire de police de Ronco, pour établir les responsabilités.

**MOUVAUX**  
**TOURNEE DU PERCEPTEUR.** — A l'occasion du Nouvel An, la recette à l'école publique de garçons, situés rue de Roubaix, est reportée au samedi 9 janvier 1926.

**LILLE**  
**LE COIN DES ACCIDENTS**  
**ENTRE AUTOS**  
A 22 heures, lundi, sur la place de la République, faute de place, un accident, les autos de M. André Van Butsle, 66, rue d'Arros et de M. André Leblanc, négociant, à Béthune, se sont rencontrées. Dégâts matériels simplement.

**TRAMWAY CONTRE AUTO**  
A 10 h. 15, le tramway C, conduit par le wattman André Hémy, a pris en écharpe rue d'Arros, le camion-auto du chauffeur Elienne Greffe, 25, rue de Thummesnil, qui a heurté le tramway, causant des dégâts matériels et la mort d'un chat. Le tramway a été légèrement blessé.

**AU PARQUET**  
**LE DRAPE D'ARMENIENNES**  
M. Lafayet, juge d'instruction, vient de renvoyer devant la chambre des mises en accusation, le sieur Gustave Muller, sujet belge, marchand ambulant, qui le 29 juillet dernier, a conduit par M. Henri Fuzet, 44 ans, adjoint au maire de Douai, dans laquelle se trouvaient son beau-frère, M. Guéraud, le temps de la fête de la Fontaine et leur fille Rose, âgée de dix ans.  
Le choc fut si violent que l'auto fut en partie démolie et que Mme Guéraud et son enfant furent projetés à terre. Les blessures furent transportées dans une maison voisine où elles furent soignées par M. le docteur Guéraud et son fils Leduc.

**ARRESTATION DE DEUX POLONAIS**  
Les agents de la sûreté Bourlet et Olivier ont arrêté hier, dans la gare des Pas-Perdus de la gare, les Polonais Edouard Rogorecki, 30 ans, ajusteur et Galan Thomaz, 40 ans, manœuvre, tous deux sans domicile fixe, sans ressources et sans travail depuis plusieurs semaines. Ils ont été défilés tous deux au Parquet sous l'inculpation de vagabondage.

**LE DRAPE D'ARMENIENNES**  
M. Richard, juge d'instruction, vient de clore son enquête qui avait ouvert contre X... au sujet de l'explosion qui se produisit le 29 juillet dernier, au cours de la fête de la Fontaine, et dans laquelle les sieurs Antoine Orval, Maurice Orval, Henri Delaval et Téléphore Laumens trouvèrent la mort.  
Le magistrat a conclu à l'entière responsabilité des victimes et a signé une ordonnance de non-lieu en ce qui concerne cette affaire.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**FERIN**  
**UNE NOYÉE INCONNUE**  
M. le Maire de Ferin a prévenu téléphoniquement, les autorités que le corps d'une femme, complètement inconnue, a été découvert retiré hier mardi, à Senesé, sur le territoire de la commune.  
Le gendarme se rendra sur place afin de chercher à identifier le cadavre et à déterminer s'il s'agit d'un suicide, d'un crime ou d'un simple accident.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**POUR S'HABILLER A BON COMPTE.** — Un habit de laine, sans coupe d'habillage, évalué à 200 fr., appartenant à Omer Ménil, 24 ans, manœuvre, 5, rue Paul Bert, Canteu, qui n'a aucun soupon, a été déposé au Parquet.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN I.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN II.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN III.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN IV.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN V.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN VI.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN VII.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN VIII.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN IX.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN X.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XI.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XII.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XIII.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XIV.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XV.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XVI.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XVII.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XVIII.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XIX.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XX.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XXI.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XXII.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XXIII.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XXIV.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XXV.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XXVI.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XXVII.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XXVIII.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XXIX.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XXX.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XXXI.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XXXII.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XXXIII.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XXXIV.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XXXV.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XXXVI.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XXXVII.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XXXVIII.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XXXIX.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XL.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XLI.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XLII.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XLIII.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XLIV.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XLV.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XLVI.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XLVII.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XLVIII.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN XLIX.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN L.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN LI.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN LII.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN LIII.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN LIV.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN LV.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN LVI.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN LVII.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN LVIII.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**  
**ANZIN**  
**LE BON BODIN LIX.** — Un enquête est ouverte au sujet d'un vol de charcuterie, notamment de boudin, d'une valeur de 25 francs, commis le 10 décembre, par un individu se disant M. Arzet Depister, charcutier, 101, rue de Ruismes.

**ARRONDISSEMENT DE DOU**